

Objet : Travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte – Restrictions et modifications des conditions d'utilisation et d'exploitation des parkings

En vigueur Du 15 juin 2024 au 31 octobre 2024

Lieu : AD : Bastia-Poretta (LFKB)

Préambule :

La demande concerne les travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte, en prenant en compte une phase d'exploitation estivale.

1. Dispositions générales

Balisage : Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

2. Régulations ATFM

Les travaux n'ont pas d'influence sur une potentielle régulation de trafic à l'arrivée et au départ.

Annexe 1 - Phase d'exploitation transitoire 2024 :**Infrastructures rendues indisponibles :**

- Fermeture des postes de stationnement A6, A7, A8, A9, A10.

Postes de stationnement avion :

- Création de 6 postes de stationnement avion Nose In provisoires en surmarquage : P3, P6, P7, P8, P9, P10.

Contrainte d'exploitation :

Si un ATR stationne sur les postes P3, P6, P7, P8 et P9, son départ se fera en autonome, par conséquent, le poste adjacent au nord sera inutilisable durant le stationnement ATR.

La date et l'heure d'activation de la phase d'exploitation transitoire 2024 seront annoncées par NOTAM.

AIRE DE STATIONNEMENT
Parking areas

BASTIA PORETTA
AD 2 LFKB APDC 01

